

**Zeitschrift:** Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

**Herausgeber:** Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

**Band:** 44 (1936)

**Heft:** 9

**Artikel:** La Croix-Rouge éthiopienne n'existe plus : retour des ambulances étrangères

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-973316>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

quelques renseignements complémentaires sur la composition probable du film qui est à l'étude.

L'ordre du jour statutaire étant épuisé, le secrétaire général a donné en

fin de séance une conférence avec projections sur «les hormones».

Séance levée à midi 20.

Le secrétaire du procès-verbal:  
Dr von Fischer.

## La Croix-Rouge éthiopienne n'existe plus. Retour des ambulances étrangères.

Par circulaire en date du 25 juin 1936 le président du Comité International de la Croix-Rouge informe les Sociétés nationales de la Croix-Rouge que la Société éthiopienne de la Croix-Rouge a cessé d'exister dès la fin du mois de mai 1936, et que c'est la Croix-Rouge italienne qui a repris son activité dans tout le pays occupé et administré par les troupes d'Italie.

C'est la première fois que nous assistons à une existence aussi éphémère d'une Croix-Rouge, puisque la Société éthiopienne, fondée en septembre 1935, n'a déployé son activité que huit mois.

D'autre part, selon les renseignements qui sont parvenus au Comité international, dans les journées qui ont suivi le départ d'Addis-Abeba du Gouvernement éthiopien et précédé l'entrée des troupes italiennes dans cette ville, au cours du pillage et du sac de la capitale éthiopienne les 2, 3 et 4 mai, tous les stocks de la Croix-Rouge éthiopienne, comprenant frs. 160'000 environ de produits pharmaceutiques et de matériel de pansements, ont été la proie des flammes. Ce qui restait des approvisionnements envoyés à leur Société sœur par une trentaine de Sociétés de la Croix-Rouge se trouve donc anéanti.

Les ambulances envoyées par la Croix-Rouge éthiopienne sur divers points du front ont été relevées par les

troupes d'occupation. Les médecins et infirmiers étrangers qui se trouvent dans ces ambulances ont regagné l'Europe.

Quant aux envois d'argent effectués par l'entremise du Comité international de la Croix-Rouge, ils ont été régulièrement transmis, dans la monnaie dans laquelle ils étaient reçus à Genève, au fur et à mesure de leur arrivée. Toutefois, les communications ayant été interrompues avec Addis-Abeba pendant un certain laps de temps, les derniers envois reçus, notamment de la Croix-Rouge australienne (£ 151.1.6), de la Croix-Rouge portugaise (Fr. suisses 119.48), de la Croix-Rouge suisse (Fr. suisses 1'601.85), ont été retenus à Genève. Le Comité international s'entendra avec les Sociétés donatrices sur l'emploi à faire de ces sommes.

### *Retour des ambulances étrangères.*

Les formations sanitaires envoyées par les Sociétés nationales de la Croix-Rouge anglaise, finlandaise, néerlandaise, norvégienne, suédoise et par le Croissant-Rouge égyptien ont, pour la plupart, regagné leurs pays respectifs. L'ambulance néerlandaise qui s'était repliée sur Dessié après avoir été forcée d'abandonner une grande partie de son matériel, a quitté Addis-Abeba pour Djibouti le 23 avril. Des ambulances britanniques, l'une venue par le Soudan s'est avancée jus-

qu'à Gondar à dos de mulets, et a repris le chemin du Soudan lors de l'entrée des Italiens à Gondar. La deuxième ambulance est repartie d'Addis-Abeba le 20 mai. Son chef, le Dr Melly, a été tué au cours du sac d'Addis-Abeba le 5 mai, alors qu'il se relevait après avoir examiné un blessé. Les ambulances finlandaise et égyptienne étaient à Djibouti à la date du 18 mai. Quant aux ambulances norvégienne et suédoise, qui se trouvaient dans le sud, près d'Yrgalem et de Balé, elles ont été l'objet de longues recherches effectuées par les aviateurs italiens et ont été averties, par messages lestés, de la prise d'Addis-Abeba et de la nécessité de leur retour. Ce n'est que le 9 juin que l'on a été renseigné sur leur position, qui ne nous laisse pas sans inquiétude étant donné l'état intérieur encore troublé des régions où elles se trouvaient, aux dernières nouvelles.

Les délégués du Comité international de la Croix-Rouge ont quitté l'Ethiopie respectivement le 6 avril et le 6 juin. Le Dr Junod, avant son départ d'Addis-Abeba, a participé activement à la re-

cherche des ambulances scandinaves, à bord d'un tri-moteur mis obligeamment à sa disposition par les autorités italiennes.

De tous les renseignements reçus par le Comité international de la Croix-Rouge — et particulièrement des rapports écrits et verbaux de sa délégation en Ethiopie — il ressort que le travail effectué par les ambulances nationales et étrangères, dans des conditions très dures et dangereuses, souvent à plusieurs semaines de voyage de leur base, est digne de la plus grande admiration. Les docteurs et le personnel de ces ambulances se sont prodigués avec un dévouement rare. Plusieurs ont perdu la vie, certains ont été blessés, d'autres ont vu leur santé sérieusement éprouvée. Le Comité international de la Croix-Rouge tient à leur rendre un reconnaissant hommage, car, ajoutant aux sacrifices consentis par les Sociétés nationales pour répondre à l'appel d'une société sœur, ces gens de cœur, payant largement de leur personne, ont fait honneur à la Croix-Rouge par leur vaillance et aussi par leur exemple.

## Wie das Schweizervolk ausgebeutet wird.

### Diagnose aus Taschentuch und Nachthemd.

In der Basler «National-Zeitung» erschien unlängst ein Artikel, der vom Sekretariat des Sanitätsdepartementes Basel-Stadt stammt. Wir geben ihn im folgenden mit einigen redaktionellen Ergänzungen bekannt:

«Nicht nur überschwemmt uns Deutschland mit seinen guten Industriewaren und bedroht dadurch die Existenz der schweizerischen Volkswirtschaft, sondern es lässt auch ein spezielles Gewerbe auf uns Schweizer los, das Heil-

gewerbe oder deutlicher gesagt: die im ‚grossen Kanton‘ dank der eigentümlichsten deutschen Gesetzgebung blühende Kurpfuscherei. Was das Schweizervolk jährlich an Geld für Wunderelixiere, Radiumapparate, ‚unfehlbar‘ wirkende Zaubertränke wie Kieperol oder andern Schwindel für ‚homöopathische‘ Kuren oder für briefliche Ratschläge von Heilkünstlern usw. zum Fenster hinaus nach Deutschland wirft, das geht in die Millionen.